



Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 25 00248 U6201

Demandeur :

Adresse du projet : 8 Rue de la Fonderie 62300 Lens

SAS ACP FINANCES SAS ACP

Déposé en mairie le : 21/11/2025

FINANCES représenté(e) par Monsieur

Reçu au service le : 25/11/2025

VIENNE Pierre-Philippe

Nature des travaux: 11163 Remplacement de menuiseries

113 Rue de Tourcoing

59170 Croix

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

De manière à conserver le caractère de ce bâtiment très qualitatif de la Reconstruction et l'intérêt des lieux, il conviendrait de respecter les recommandations suivantes :

- Les menuiseries en bois avec grands vitrages sont de très belle qualité. Les remplacer par des petits volumes vitrés fait perdre à ce bâtiment toute son originalité. Il serait intéressant de conserver une partie des menuiseries (par exemple celles de la rotonde) en les doublant à l'intérieur de châssis isolants.
- Le principe de division proposé (petit ouvrant et grand fixe) doit être appliqué à tous les vantaux ouvrants créés à l'étage. Afin d'avoir des montants fins, les châssis doivent être à 'ouvrants cachés'.
- Les menuiseries neuves doivent être de teinte 'bois' comme à l'origine et non gris foncé qui banaliserait la façade.
- Le soubassement doit être de teinte beige-gris proche de la pierre en œuvre et non gris foncé.

Fait à Arras



Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débuter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Gare situé à 62498|Lens.